

# «Les réseaux de santé : une solution à privilégier»

Il faut repenser les mécanismes fondamentaux du système de santé suisse en créant une caisse nationale publique et en développant les réseaux de santé. C'est l'opinion du professeur Stéphane Rossini.

TEXTE | *Alexandre Willemin*



La version complète de la revue  
est en vente sur le site  
[www.revuehemispheres.com](http://www.revuehemispheres.com)

**Pour Stéphane Rossini, une solution serait de diminuer la participation aux frais de santé des malades qui appartiennent à un réseau.**

**Vous militez pour une politique nationale de santé. Est-ce la solution pour freiner la hausse des primes des assurances-maladie?**

Le fédéralisme est très problématique en matière de santé. Les véritables compétences sont aujourd'hui dans les mains des cantons, qui gèrent les hôpitaux, les EMS, les soins à domicile et participent aux investissements. De l'autre côté, il y a la Confédération qui définit la LAMal. Les compétences sont donc très éclatées. Berne doit donner une ligne directrice pour inciter les cantons à collaborer davantage et à travailler plus vite dans la rationalisation. Le but n'est pas de tout centraliser pour autant, mais de tenir compte des particularités locales. Les problèmes de santé ne sont pas les mêmes dans les cantons-villes comme Genève ou Bâle que dans les cantons plus ruraux comme le Valais et le Jura.

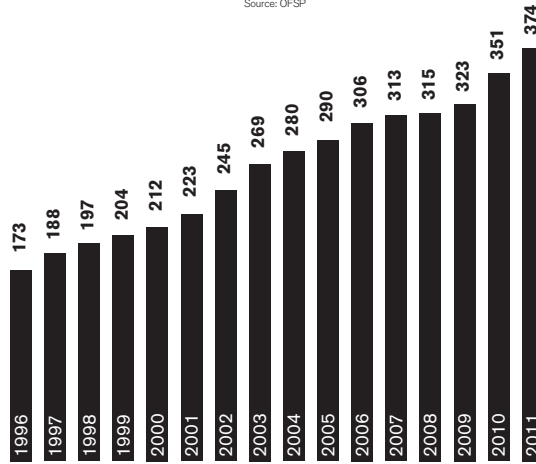
**Une stratégie moins radicale pour abaisser les coûts serait de favoriser les réseaux de santé. Une bonne solution selon vous?**

Un renversement de la philosophie d'accès au système de santé s'impose pour éviter les traitements inappropriés, les répétitions d'analyses ou les consultations multiples. Le médecin est l'acteur clé de ce processus et il est souvent déjà conscient de la nécessité de collaborer entre les

C'est devenu une tradition. Chaque automne, les Suisses apprennent que les primes des assurances-maladie explosent. Un prix plus élevé, pour des prestations qui sont, elles, revues à la baisse. Consciente du problème, la Confédération a entamé dès 2000 un processus de révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal). De longs débats pour des résultats qui se font encore attendre. Pour Stéphane Rossini, professeur à la Haute école de travail social et de la santé (EESP) et membre de la Commission de la santé du Conseil national, la solution viendrait d'une caisse publique et des réseaux de santé.

**Hausse des primes des assurances-maladie**

Tarifs moyens par personne et par mois chez les adultes (plus de 26 ans), en francs  
Source: OFSP



différentes disciplines. De l'autre côté de la chaîne, il est important de faire comprendre aux assurés qu'une meilleure coordination des soins apporte aussi une meilleure qualité des soins. Aujourd'hui, le parlement essaie de trouver des incitatifs financiers pour favoriser l'adhésion des assurés aux réseaux de santé. Une solution serait de diminuer la participation aux frais de santé des malades s'ils appartiennent à un réseau. Leur quote-part se situerait entre 5 et 7,5%, contre 15 à 20% pour un autre assuré.

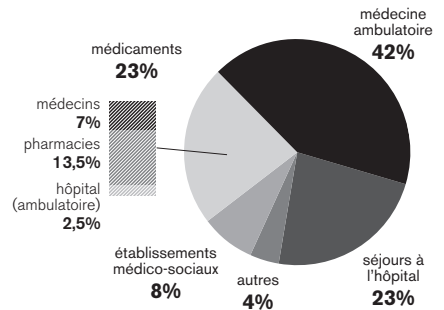
**La récolte de signatures pour une assurance-maladie publique va commencer. Quelles différences avec le projet de caisse unique refusé par le peuple en 2007?**

Nous proposons de supprimer les assurances-maladie actuelles pour former une caisse nationale publique, mais qui serait organisée cette fois-ci par des agences cantonales. Un modèle similaire donc à celui qui existe déjà pour l'assurance-invalidité, vieillesse ou accident. Il est nécessaire de changer complètement le système actuel, sans quoi la dynamique d'évolution des coûts restera toujours la même.

C'est le seul moyen pour vaincre les effets pervers, tels que la sélection des «bons risques» par les assurances ou le manque de transparence entre l'évolution des coûts et celle des primes.

**Répartition des coûts de la santé**

Prestations brutes (avec participation des assurés) de l'assurance-maladie obligatoire en 2009  
Source: OFSP



**Les opposants à une caisse unique craignent que les primes n'augmentent davantage si on supprime la concurrence entre les caisses.**

**Qu'en pensez-vous?**

J'estime que le marché des assurances-maladie est un non-marché. De 1996 à 2011, la concurrence entre les caisses n'est jamais parvenue à abaisser les coûts. Avec le vieillissement de la population et les attentes élevées des Suisses en matière de santé, il n'est pas possible de parvenir à un tel but. Le discours sur la concurrence des caisses est une provocation idéologique. Pour arriver à limiter la hausse des primes, il faut que le système soit régulé et organisé par les pouvoirs publics. ☺